

Mouez

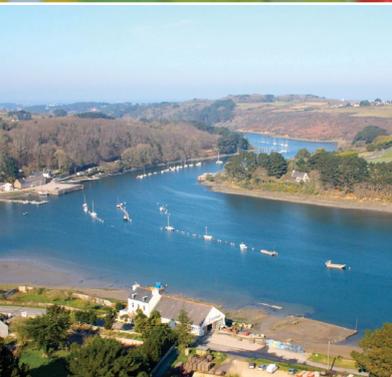
n°44 Mai -Septembre 2013

Plougerne



Plouguerneau Des projets pour l'avenir

Des investissements dans la durée



Dossier :
Tourisme et
Aménagement du
Territoire



Campagne de fouille
archéologique
Aber Wrac'h 1

Sommaire

- p.3 **Edito**
- p.4 **Retour en images**
- p.5 **Urbanisme**
- p.6-7 **Jeunesse**
- p.8-9 **Travaux**
- p.10-11 **Social**
- p.12-21 **Finances**
- p.22-25 **Tourisme**
- p.26-27 **Aménagement du territoire**
- p.28-31 **Culture Festivités**
- p.32-33 **Dynamique associative**
- p.34-35 **Développement économique**
- p.36-37 **Sports**
- p.38 **Halo du phare**
- p.39 **Libre expression**
- p.40 **Agenda**

Directeur de la publication : André Lesven
Comité de rédaction : François Le Borgne, Lédie Le Hir, Rémi Abjean, Bruno Bouguen, Lucien Breton, Ghislaine Joyeux, Alexa Lescarret, Hubert Couprie, Morgane Caraty.
Crédits photos : Mairie de Plouguerneau, CCPA, Espérance Football Plouguerneau, Erwin Hund, Jumelage anglais, Piok'Aventure, Annick Morel, Avena, Jean-Christophe Ramel, Dominique Cardinal.
Conception graphique : Mairie de Plouguerneau.
Impression : Prim Brélès 02.98.04.30.71



Présentation de l'Agenda 21 de Plouguerneau

Le 23 avril dernier, l'Agenda 21 de Plouguerneau a été présenté aux Plouguernéens au cours d'une réunion publique. Après le diagnostic de notre territoire et la définition des orientations, pour lesquels les Plouguernéens ont été mobilisés, un plan d'actions a été construit à partir des propositions des habitants, des élus et des agents municipaux. Dans ce plan d'actions 2013-2020, 4 thèmes et 8 orientations ont été déclinés en 24 actions. A chaque étape de présentation (Comité de pilotage Agenda 21, réunion d'adjoints, réunion publique), ces 24 actions ont toutes reçu à chaque fois un accueil favorable. Ce plan d'actions va donc être soumis au vote du Conseil municipal en juin prochain, après avoir recueilli l'avis de la Commission Développement Durable.

L'Agenda 21 de Plouguerneau sera ensuite distribué à chaque habitant et l'ensemble des fiches actions sera mis à la disposition du public en mairie et sur le site Internet. L'heure sera ensuite venue de mettre en œuvre ce plan d'actions ! Cela commencera dès juillet 2013. Enfin, il n'y a pas d'Agenda 21 sans un suivi et une amélioration continus. C'est pour cela qu'un protocole de suivi des actions sera mis en place dès le début de leur mise en œuvre.

Après le diagnostic et le choix de la stratégie globale de développement durable de la commune, c'est donc une autre phase de l'Agenda 21 qui s'ouvre désormais à Plouguerneau.



Edito

Evit digeri



Chères Plouguernéennes, Chers Plouguernéens,

Le magazine Mouez Plougerne est l'occasion de faire un point sur les avancées communales et de vous expliquer les choix effectués par la majorité municipale.

Toutes ces réalisations font partie d'un schéma global de développement de la commune et s'inscrivent dans le respect de nos engagements électoraux.

L'accent a été mis sur la construction des grands équipements afin d'offrir les services essentiels à l'ensemble des habitants. Le moment choisi pour la réalisation de ces équipements et donc leur financement s'avère aujourd'hui très pertinent. En effet, les subventions se tarissent et finiront par disparaître totalement. Il aurait donc été impossible de les réaliser dans les années à venir sans l'obtention de ces subventions.

Nous avons également maintenu et amélioré toutes les actions nécessaires au développement de notre ville. En effet, la commune fait un effort particulier dans tous les domaines de la vie courante dans le cadre de ses compétences. Et grâce aux associations et aux soutiens que nous leur apportons, l'offre de service sur Plouguerneau est diversifiée et de grande qualité.

Nous consentons des efforts importants pour le maintien à niveau des bâtiments publics et à leur réhabilitation (club house, maison de la mer, salle Jean Tanguy, salle polyvalente de Lilia ...). Le devenir de la maison communale est en cours d'évaluation, la solution retenue dépendra des coûts de réhabilitation.

L'ensemble de ces réalisations et prestations a été possible grâce à la maîtrise des dépenses et à une bonne gestion des finances communales. Le rapport de la chambre régionale des comptes met l'accent sur des améliorations à apporter à la gestion quotidienne, comme vous pourrez le lire dans l'article concerné. Nous avons d'ores et déjà pris les mesures nécessaires. Comme nous le savions, ce rapport

confirme que la commune n'est pas surendettée. Les propos alarmistes ne sont donc plus fondés.

Par ailleurs, les taux communaux des impôts locaux, seuls taux dont nous avons la maîtrise (c'est-à-dire hors variation de la valeur locative de votre logement votée par le parlement), ont très peu augmenté à Plouguerneau depuis 2001 (+ 1,4 points) contrairement à l'ensemble des autres communes (voir Mouez spécial finances de 2011). Ces taux ne bougent plus depuis 2009 et ne bougeront pas jusqu'à la fin du mandat en 2014.

Le budget de 2013 est encore un budget volontariste, beaucoup doit encore être fait. Ce budget propose ainsi de nombreux investissements qui vous sont présentés en pages finances. La salle culturelle occupe la part importante des investissements, elle est hors d'eau et sera opérationnelle début 2014.

Nous pouvons nous réjouir de toutes ces avancées, Plouguerneau possède désormais des équipements à la hauteur de ce que peuvent attendre ses habitants.

Enfin, il est important de rappeler l'importance des acteurs professionnels et associatifs qui participent au dynamisme général de la commune. Nous les remercions de contribuer à améliorer les services de proximité, gages du développement durable et à vous offrir un grand nombre de loisirs de qualité.

Notre commune est belle, authentique et dynamique, alors profitez pleinement de la période estivale pour passer de bonnes vacances.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne réflexion sur l'avenir de la commune.

A bientôt.

**André Lesven
Maire de Plouguerneau**

Retour en images

Poltriji

Finale des Tréteaux Chantants du Pays des Abers le mardi 26 mars 2013

La finale des Tréteaux Chantants s'est déroulée le mardi 26 mars, à la salle polyvalente de Lilia, à Plouguerneau. Cette année encore, les aînés ont fait salle comble avec près de 700 personnes au rendez-vous. Douze chanteurs et chanteuses amateurs ont participé au concours qui a été remporté par Marie Jo Le Page, de Plouguerneau. L'animation d'Yvon Etienne a été particulièrement appréciée, ainsi que les stands tenus par le Club des Trois Clochers et la joyeuse prestation des GORISTES.



Réception des élus allemands d'Edingen Neckarhausen du 4 au 7 avril 2013

Du jeudi 4 au dimanche 7 avril, Roland Marsch, maire d'Edingen-Neckarhausen, et une délégation de 25 personnes dont 13 conseillers municipaux, sont venus à Plouguerneau. Le but de cette visite : rencontrer les élus plouguerneuëns afin de discuter de leurs projets respectifs, tout en présentant le fonctionnement de leurs instances respectives. C'est ainsi que samedi matin, élus allemands et français se sont retrouvés en salle du conseil à la mairie de Plouguerneau. L'après-midi, ils ont visité les principaux équipements de la commune.



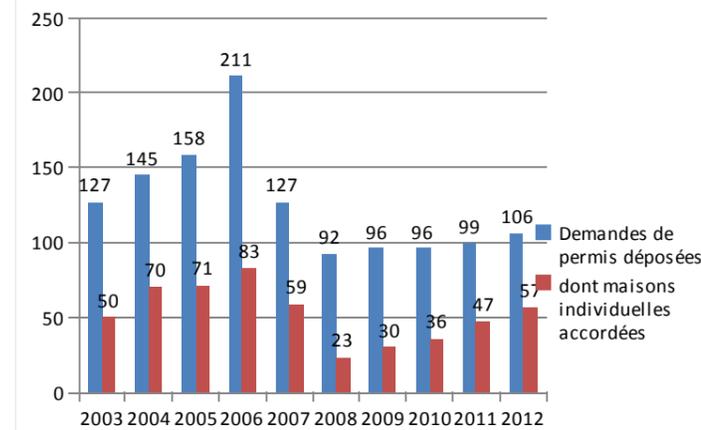
Urbanisme

Seveltiez

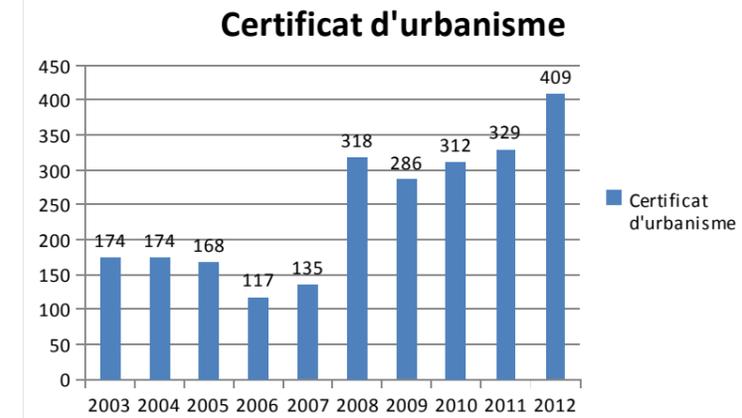


Statistiques 2012

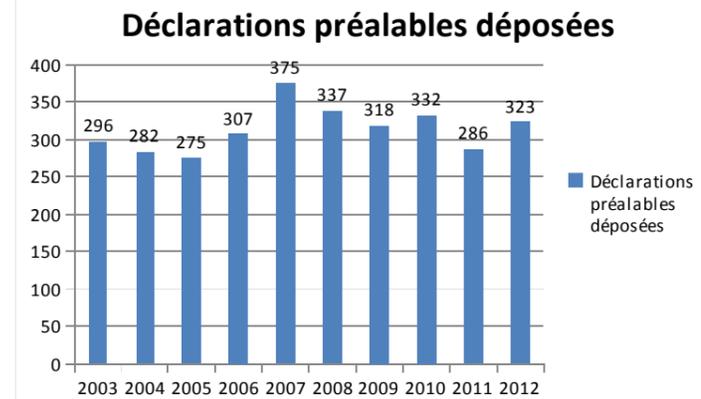
Permis de construire dont maisons individuelles accordées



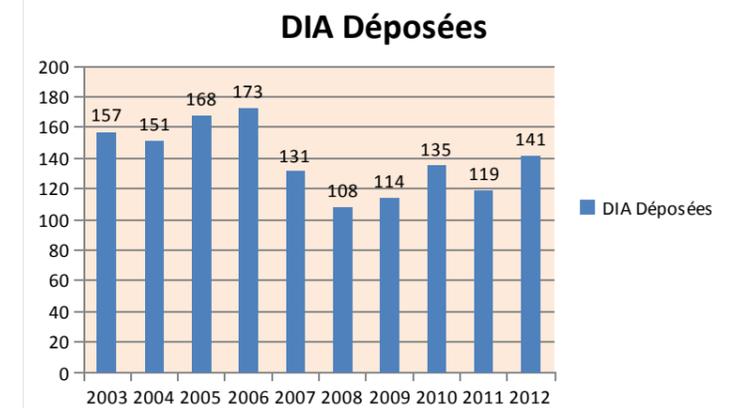
Certificats d'urbanisme



Déclarations préalables déposées



DIA déposées



Projet de révision de la taxe d'aménagement

Par délibération du Conseil Municipal en date du 9 novembre 2011, il a été décidé de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 3,7 % sur le territoire communal, à l'exception du secteur de Perroz où le taux est de 4 %. Cette taxe est applicable depuis le 1er mars 2012. Elle remplace la taxe locale d'équipement et elle est destinée à financer les équipements publics de la commune. Un an après sa mise en place, il est temps de faire le bilan de son application et de réfléchir à son éventuelle révision et à une possible uniformisation de son taux sur l'ensemble de la commune. La modification du taux devra ensuite être votée par le Conseil Municipal avant le 30 novembre 2013 pour une application au 1er janvier 2014.

Jeunesse

Yaouankiz

La réforme des rythmes scolaires

Le ministre de l'Éducation Nationale, Vincent Peillon, a engagé un projet de réforme de l'Éducation Nationale et notamment des rythmes scolaires. Plusieurs mesures ont été proposées en la matière et ont fait l'objet d'une concertation qui s'est concrétisée par un nouveau rapport paru en octobre 2012. L'objectif initial était d'aboutir rapidement à une nouvelle loi d'orientation et de programmation.

Au vu des remontées de la part d'enseignants, de parents, de professionnels du tourisme, de collectivités, ce projet se traduit dans un premier temps par un décret.

Les principaux éléments du décret

Le décret n° 2013-77 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a été publié au journal officiel le 24 janvier 2013.

Ses principaux éléments sont :

- 24 heures d'enseignement par semaine réparties sur 9 demi-journées (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi)
- A raison de 5h30 maximum par jour et 3h30 maximum par demi-journée
- La pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30
- Les élèves peuvent bénéficier chaque semaine d'activités pédagogiques complémentaires par groupes restreints d'élèves sous l'autorité des enseignants
- Elaboration d'un projet éducatif de territoire
- Entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2013. Dérogation possible pour la rentrée 2014 à demander au plus tard le 31 mars au directeur de l'Académie.

Pour Plouguerneau, le conseil municipal a décidé de reporter à la rentrée 2014 la mise en place de cette réforme afin de prendre le temps de faire une concertation globale avec les différents partenaires.

Différentes rencontres ont déjà eu lieu pour entamer la discussion, notamment avec l'Inspecteur de l'Académie, les directeurs et directrices de nos quatre écoles, les parents d'élèves lors des conseils d'écoles et Familles Rurales.

Une réunion publique pour un sujet qui passionne

Une réunion publique a eu lieu le jeudi 11 avril à la salle des associations, nous y avons invité les parents d'élèves, les enseignants, les responsables d'associations qui œuvrent le mercredi matin avec les enfants ainsi que Familles Rurales. Une centaine de personnes a participé activement à cette rencontre.



Le sujet passionne, divers sujets ont été abordés lors de ce débat :

- La place de l'enfant dans la réforme et son rythme biologique
- La demi-journée supplémentaire est-elle préférable le mercredi matin ou le samedi matin ?
- La mise en place d'activités n'est pas obligatoire dans le décret. Cela implique une réflexion profonde sur les emplois du temps qui pourraient être proposés. Si des activités sont mises en place, il faudra prévoir l'organisation au niveau du personnel (recrutement en fonction des taux d'encadrement), le financement, les locaux, la cantine (si c'est le mercredi).

Un groupe de travail constitué

- Afin d'organiser cette réforme, un groupe de travail a été constitué, il sera composé de :
- 2 élus
 - Directeur et directrices des 4 écoles
 - Représentants des parents d'élèves
 - Représentants de Familles Rurales
 - DDEN = Délégué départemental de l'Éducation Nationale
 - Personnel communal

Sa principale tâche consistera à proposer des scénarios en cohérence avec les besoins des enfants et des familles.

Jouons la différence ! Familles Rurales sensibilise sur le thème de la différence

L'association Familles Rurales a organisé samedi 20 avril 2013 une matinée axée sur la différence, au centre de loisirs Aux Mille Couleurs. Le but de l'opération : sensibiliser sur les différences. Le tout lors d'un moment convivial et festif pour toutes les familles.

C'est sous un soleil radieux qu'une trentaine de participants - familles, élus, membres de la Fédération Départementale Familles Rurales, équipe d'animation, conseil d'administration, bénévoles du CLAS - ont participé à cette première matinée thématique. Durant quelques heures, chacun a été sensibilisé par le jeu aux différents handicaps. Du lien social s'est créé autour de jeux tous plus originaux et impressionnants que les autres : le parachute, le crayon coopératif, les jeux en bois, le A (tenue en équilibre), le Keski Jeunesse, les jeux de société ou encore le Handi Défi.

Une sensibilisation née d'un constat : la hausse des demandes d'accueil spécifiques

L'association Familles Rurales de Plouguerneau constate depuis plusieurs années des demandes

d'accueil spécifique pour des enfants atteints de différents handicaps (la dyslexie, la dyspraxie, l'autisme, les troubles alimentaires, le diabète...). L'association Familles Rurales est sensible à ces demandes d'accueil spécifique.

Découvrir et cotoyer le handicap

Les personnes présentes à la matinée intitulée «Jouons la différence» ont fait de cette rencontre un moment convivial et festif, basé sur l'échange, le partage des compétences et des savoir-faire. «Découvrir et cotoyer le handicap est une expérience aussi impactante qu'enrichissante», expliquent les membres de l'association Familles Rurales. «Il faut accepter la différence et s'y adapter, savoir regarder avec les yeux de l'autre pour ne plus détourner les nôtres.»



Travaux

Labouriou

Comment maintenir en état vos conteneurs individuels d'ordures ménagères ?

Les manipulations de vidage des poubelles peuvent à la longue occasionner quelques dégradations importantes nécessitant le remplacement non seulement des couvercles, mais des bacs eux-mêmes.

Bien que l'élimination et la valorisation des déchets des ménages soit de la compétence de la Communauté des Communes du Pays des Abers (CCPA), en accord avec la municipalité, un petit stock de matériels de rechange est entreposé dans le Centre Technique Municipal (CTM) de Kerléo.

Le remplacement des couvercles recommandé

Le remplacement des couvercles arrachés ou cassés est particulièrement recommandé. Cela permet d'éviter l'éventration des sacs plastiques par les animaux (chats, chiens, oiseaux...) avec les fâcheuses conséquences que chacun peut constater d'une part, et l'introduction de l'eau de pluie dans les

bacs d'autre part.

A cet effet, vous devez vous rendre au Centre Technique Municipal de Kerléo le lundi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Renseignements auprès de la CCPA

En revanche, si vous souhaitez échanger votre poubelle pour augmenter ou diminuer sa contenance, il vous faut préalablement obtenir l'autorisation d'un agent de la cellule «Gestion des déchets » de la CCPA Tél : 02 90 85 30 18.



Emmagasinage des conteneurs

L'entretien du matériel mécanique de la commune

Le Centre Technique Municipal de Kerléo est bien sûr un équipement permettant d'abriter les divers engins de travaux publics utilisés par les Services Techniques, et de stocker les pièces de rechange nécessaires au fonctionnement de ces services.

Mais il est aussi le lieu d'implantation d'un atelier de mécanique générale doté d'un pont élévateur et d'une fosse, indispensable pour assurer l'entretien de divers matériels parfois soumis à rude épreuve.



Réparation d'un tractopelle

Pour ce faire, un mécanicien est chargé de la maintenance et, dans toute la mesure du possible, le dépannage des véhicules légers communaux, des camions, des tractopelles, des tracteurs, des tondeuses, des débroussailleuses, de l'élagueuse, du broyeur et de la goudronneuse.



Intervention sur une tondeuse autoportée

La salle culturelle Armorica

La salle culturelle, en cours de construction, sera livrée début 2014. Les travaux se poursuivent normalement malgré les intempéries. Le bâtiment paraît imposant car il surplombe la route, le terrain étant lui-même déjà surélevé.

Dès les travaux terminés, vous pourrez la visiter tout un week-end et vous inscrire gratuitement aux spectacles donnés par les artistes locaux pendant deux jours.

Ensuite, le fonctionnement sera conforme aux prévisions et la place sera donnée aux spectacles, aux associations culturelles de Plouguerneau ainsi qu'à l'organisation de manifestations importantes. Le club des anciens y trouvera également sa place.

Un règlement intérieur définira les priorités et les créneaux d'occupation. Celui-ci sera validé par le conseil municipal avant la fin de l'année 2013.

Enfin, ce fonctionnement n'engendrera pas de frais excessifs pour la commune et pourra permettre à chacun d'y trouver sa place et de profiter pleinement de cet équipement largement financé par les subventions. Le prix des places sera également à la portée du plus grand nombre, comme c'est aussi le cas des abonnements à la médiathèque.

Dès l'achèvement des travaux, la rue d'Armorique jusqu'au rond point de Douar Huel et la rue de Douar Névez feront l'objet d'une réhabilitation complète. Il s'agira d'effectuer un aménagement global de cette zone (chaussées, espaces verts, cheminements piétons et cyclistes, écoulement des eaux de pluie...). Il est indéniable que les riverains auront été très gênés par des travaux de longue durée (salle culturelle, centre de loisirs/garderie, médiathèque, pose de transformateurs), nous les remercions de leur grande patience.



Social

Sikour An Dud

Le portage de repas à domicile

Mis en place depuis 2004, le service de portage de repas à domicile reste, pour nos Aînés, un des moyens de retarder l'entrée en Maison de Retraite.



En effet, la perte d'autonomie, parfois le manque de moyens de locomotion et l'éloignement des commerces ne permettent pas à certains séniors de faire leurs courses. Aussi, toute personne âgée de plus de 65 ans peut recourir à ce service sur simple demande.

Par ailleurs, sur présentation d'un certificat médical, le portage des repas à domicile peut également être attribué à toute personne dont l'état de santé ne permet pas l'autonomie nécessaire pour pouvoir se restaurer convenablement.

Les menus, composés d'un potage, d'une entrée, d'un plat de résistance et d'un dessert sont proposés et préparés par la cuisine municipale

de Plouguerneau et sont livrés en liaison froide au domicile des bénéficiaires. Les plats peuvent être conservés 48 heures au réfrigérateur.

Sur demande médicale, les régimes sans sel, diabétique ou hépatique seront pris en compte.

Un four adapté peut être fourni gratuitement par le CCAS moyennant une caution de 15 €. Les menus sont adressés aux bénéficiaires chaque semaine et sont consultables sur le BIM.

Les tarifs sont votés annuellement par le C.C.A.S. et applicables en fonction des ressources (cf tableau des barèmes).

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter le Service social, N° direct : 02.98.04.59.52.

Tarifs	2013
1	4.55€
2	5.55€
3	7.45€
4	7.95€

Barèmes	Situation familiale	2013
bénéficiaires tarif 1	personne seule	R<725,23€
	couple	R<1232,89€
bénéficiaires tarif 2	personne seule	725,23€>R<849,90€
	couple	1232,89€>R<1444,83€
bénéficiaires tarif 3 et 4	personne seule	R>849,90€
	couple	R>1444,83€

Bilan annuel du Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS, situé au rez-de-chaussée à la mairie, accueille toutes les personnes en recherche de solutions à leurs différents problèmes de la vie courante.

Sont traités directement par le service du CCAS les inscriptions et le suivi des dossiers du portage de repas à domicile, les dossiers de demande de logement HLM, les cartes de circulation du réseau «PENN AR BED».

Le CCAS participe au montage des dossiers d'aide sociale légale départementale, mais n'est jamais décisionnaire sur les aides légales.

Les personnes souhaitant rencontrer l'adjointe aux Affaires Sociales, Ghislaine Joyeux, peuvent venir lors des permanences et sur rendez-vous à leur convenance en cas d'urgence. Ils sont reçus, écoutés, renseignés et dirigés vers les professionnels (travailleurs sociaux, organismes spécialisés en recherche d'emploi...).

En 2012, le CCAS c'était aussi :

- 49 familles, souvent nombreuses, aidées par l'octroi de denrées alimentaires ;
- 18 aides financières attribuées pour des factures de cantine, de redevances d'eau et assainissement, de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, etc ;

- 4 occupations du «logement relais» pour raison d'extrême urgence, en attente de relogement ;

Sans oublier nos partenariats confirmés :
 -GRIBOUILLE /Catherine SIMIER a de nouveau permis à 4 enfants d'accéder gratuitement aux stages de peinture en période de vacances scolaires.
 -SECOURS CATHOLIQUE / visite dans les familles apportant aide morale et parfois financière.

-LA CROIX ROUGE FRANCAISE / cadeaux de Noël offerts à 14 enfants de moins de 9 ans, issus des familles installées dans une grande précarité.
 -P.A.S / fourniture de couches + produits d'hygiène pour adultes et enfants +vêtements offerts sur demande expresse du CCAS.

PAC Eureka Programme d'Activité Cérébrale

Sur proposition de la Mutuelle Sociale Agricole, le CCAS a souhaité la mise en place d'un programme baptisé «PAC EUREKA», destiné aux seniors soucieux de préserver leur capital mémoire. C'est à l'espace social, tous les lundis et durant plus de trois mois, qu'une quinzaine de personnes s'est réunie autour de l'animatrice rompue à la méthode, afin de suivre les séances de «gymnastique cérébrale» dans une ambiance très conviviale. A l'issue du programme, chacun est reparti avec son diplôme hautement mérité.



Remerciements aux bénévoles du CCAS

C'est toujours avec grand plaisir que les membres du CCAS réunissent leurs bénévoles afin de les remercier pour leur implication et leur disponibilité tant au niveau du repas des aînés que de la collecte alimentaire.



Voeux du Maire aux aînés à la Résidence de la Côte

Comme chaque début d'année, le Maire a présenté ses voeux aux résidents de la maison de retraite, parmi lesquels nous comptons notre doyenne, Madame Anne-Marie Cardinal qui fête ses 99 ans le 8 mai.



Finances

An Arc'hant

Comment lire vos feuilles d'imposition des impôts locaux ?

TAXE D'HABITATION 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS				
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute ❶	1792		1792	1792
Valeur locative moyenne	2587		2795	2587
A B A T T E M E N T S	• Général à la base	15 %	5 %	388
		388	0	
	• Personne(s) à charge	10 %	10 %	518
	- Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personne(s)	518	646	
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %	15 %	
	• Spécial à la base	%	%	
• Spécial handicapé	10 %	10 %		
Base nette d'imposition ❷	886		1146	886
Taux d'imposition 2012	18,99 %		10,08 %	0,16 %
Cotisations 2012 ❸	168		116	1
Taux d'imposition 2011	18,99 %		10,08 %	0,156 %
Rappel cotisations 2011	167		114	1
Variation en valeur	+1		+2	0
Variation en pourcentage	+0,6 %		+1,75 %	0 %
Abattements de référence 2003/2012 ❹	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE
• Général à la base				
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)				
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)				
• Spécial à la base				

A - La Taxe d'Habitation

1 - La valeur locative est calculée par les services de **l'Etat** en fonction des surfaces habitables et des équipements de chaque logement. Cette valeur locative est réévaluée par **l'Etat** chaque année pour compenser l'inflation.

2 - Dans cette partie, vous trouvez des indications concernant les taux communaux :
- celle des taux de 2012 : 18,99%
- et le rappel des taux de 2011 : 18,99%

Pour mémoire, en 2001 le taux était de 18,75%, soit donc une augmentation communale de 1,28% entre 2001 et 2013.

3 - Dans cette colonne, les taux étaient fixés par le département de 2001 à 2010 inclus. Depuis 2011, ils sont fixés par la **CCPA**. Les taux départementaux ont augmenté entre 2001 et 2010 de 37,12%. Depuis 2011, ils sont fixés à 10,08%.

B - La Taxe Foncière

Cette taxe payée par les propriétaires est calculée de la même manière. Les taux sont fixés d'une part par la commune et d'autre part par le Département (**Conseil Général**).

Les taux communaux ont varié de 2001 (24,07%) à 2013 (24,41%) de 1,4%.

Les taux départementaux ont augmenté de 106,48% de 2001 (7,25%) à 2013 (14,97%).

Finances

An Arc'hant

**Chères Plouguernéennes,
Chers Plouguernéens,**

Les finances communales font l'objet bien souvent de divers commentaires et notre commune n'y échappe pas. C'est le jeu de la démocratie.

Pourtant, chaque analyse personnelle se doit d'être juste et réaliste. Il ne suffit pas d'avoir une vision étriquée des finances pour affirmer n'importe quoi.

Vous trouverez ici un résumé de la chambre régionale des comptes (CRC) et celle-ci, à part quelques rectifications et réajustements, n'a pas observé de catastrophe à Plouguerneau, ni de surendettement !

D'ailleurs, comment pourrait-on taxer notre gestion d'amateurisme, comme nous l'avons entendu en conseil municipal, quand nous aurons réalisé pour 34,5 millions d'euros d'investissements entre 2001 et 2013 inclus, pratiquement sans augmentation des taux communaux des impôts (1,28% et 1,4%), ce qui n'est pas le cas dans l'ensemble des communes avoisinantes.

D'ailleurs, vous pouvez le constater sur les graphiques, les recettes de la commune continuent à progresser tandis que les dépenses sont contenues permettant ainsi de consacrer suffisamment de crédits aux investissements.

La gestion financière communale de Plouguerneau est menée avec rigueur et planifiée en interne jusqu'en 2020. Le compte de trésorerie est planifié pour deux années mois par mois. Ces tableaux de bord internes nous permettent d'assurer un suivi précis de l'évolution de nos finances.

Nos recettes continueront évidemment à évoluer car le rythme des constructions neuves est conforme à nos prévisions (voir tableau en premières pages) et nous serons capables de supporter certaines baisses des dotations de l'Etat sans modifier les taux des impôts locaux.

Alors, vous voyez, chers concitoyens, que votre belle commune va encore améliorer son cadre de vie car les gros équipements seront terminés et nous pourrons ainsi favoriser les aménagements qu'ils soient littoraux ou près des bourgs.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce chapitre et vous invite à garder confiance en l'avenir Plouguernéen.

A bientôt

**André Lesven
Maire de Plouguerneau**

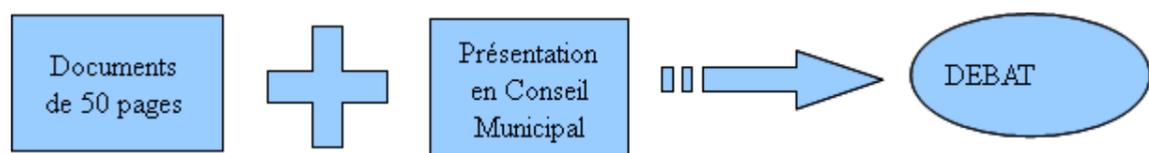
Finances

An Arc'hant

Débat d'Orientation Budgétaire

Dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget, le conseil municipal doit se réunir pour un **Débat d'Orientation Budgétaire = DOB**. Cette première phase de la période budgétaire était inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal du 11 mars 2013. Le DOB permet de dresser l'état des lieux des finances communales et surtout de définir les orientations pour les années à venir. C'est un moment unique dans le conseil municipal qui permet à chacun de s'exprimer sur l'avenir de la commune.

Ce débat se déroule en trois phases.



Après un Mouez « Spécial finances » en 2011, l'année dernière nous vous avons consacré, dans le mouez n° 40, 6 pages spéciales sur le budget afin de vous expliquer les mécanismes des finances communales. Vous trouverez dans les pages suivantes des informations complémentaires sur l'année qui vient de s'écouler et les prévisions pour 2013.

Les différents graphiques ont été mis à jour afin d'inclure l'année 2012 et vous trouverez les prévisions pour 2013 avec les explications adéquates.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont évolué d'un peu plus de 4 %.

Plusieurs postes ont augmenté :

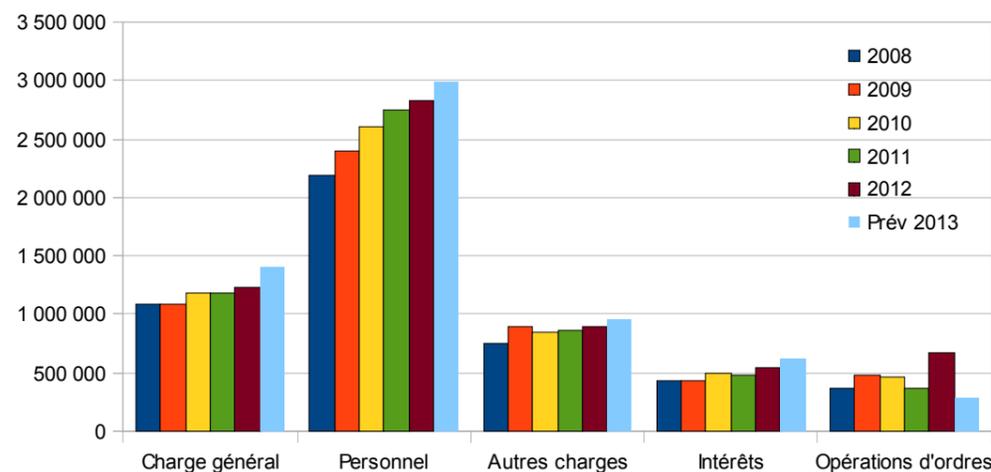
- Les dépenses de personnel notamment avec la rémunération des personnes qui ont effectué le recensement, le personnel de la crèche afin de pouvoir accueillir les 30 enfants sur toute l'année et le remplacement du personnel en arrêt (congé de maternité ou maladie)
- Les dépenses d'énergie ont également fait un bond (électricité, gaz et carburant).
- Les opérations d'ordres ont très fortement progressé, mais ces écritures (d'ordres) se retrouvent également en recette d'investissement.

Prévisions 2013

Nous avons prévu une légère augmentation sur toutes les dépenses, notamment sur le budget du personnel avec le recrutement d'une personne supplémentaire pour le service de l'eau.

Les intérêts d'emprunts sont également en augmentation suite à la réalisation des prêts pour la réalisation de l'Espace de Loisirs Sportifs ainsi que pour la salle culturelle.

Pour le reste des dépenses, nous souhaitons maintenir l'évolution de nos dépenses en dessous de 3%.

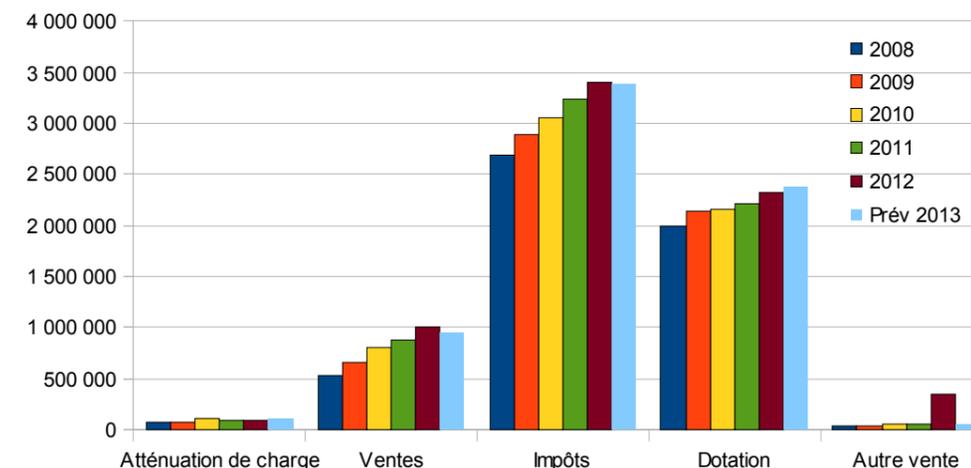


Les recettes de fonctionnement

Dans le même temps, les recettes de fonctionnement ont progressé de plus de 6 %. La plus grande augmentation provient de la part communale des impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière bâti et non bâti). La majorité a décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition. Les recettes supplémentaires proviennent donc de la revalorisation des bases imposées par l'Etat tous les ans mais également des nouvelles constructions qui ont vu le jour sur notre commune ces dernières années.

Prévisions 2013

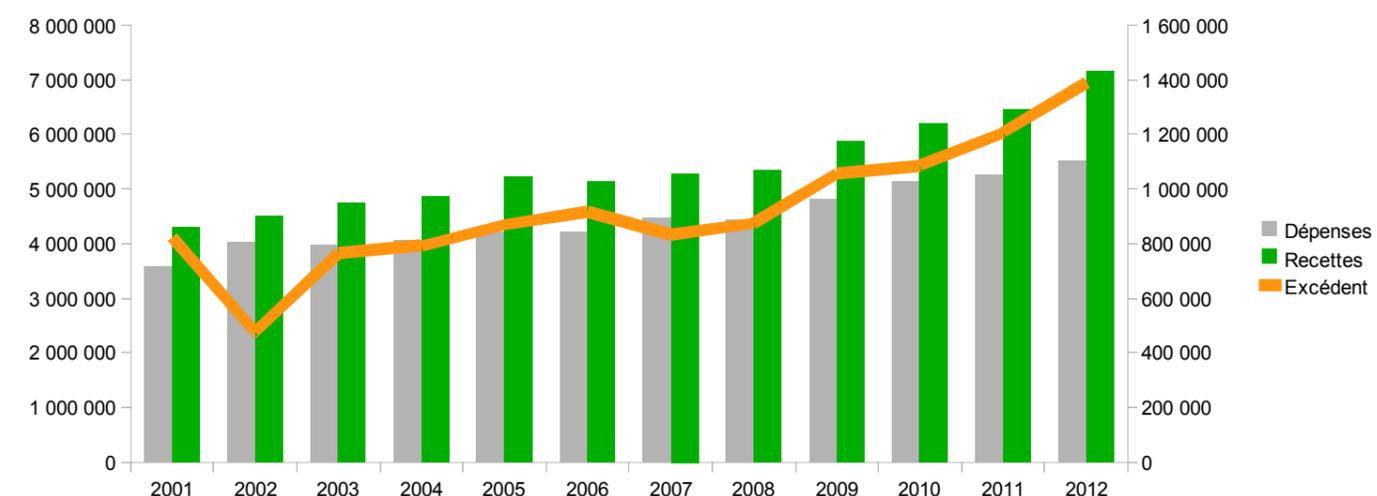
Pour les prévisions de l'année 2013, nous resterons très prudent dans les chiffres annoncés car au moment de la rédaction de ce MOUEZ, l'Etat ne nous avait pas encore fourni les éléments à inscrire dans nos budgets, nous avons donc fait le choix de rester dans des proportions très proches voire inférieures à 2012.



Capacité d'auto-financement (CAF)

Dans le graphique ci-dessous, vous trouverez depuis 2001 les recettes (en vert), les dépenses (en gris). Le trait orange correspond à l'excédent dégagé chaque année, cela représente la CAF. C'est la somme disponible pour la commune pour faire ses investissements. Les efforts de la municipalité pour maîtriser les dépenses de la commune permettent une fois de plus de dégager un excédent de fonctionnement en progression.

Pour 2012 elle atteint un peu plus de 1 390 000 €. Cette somme permet de rembourser le capital des emprunts et de payer les futurs investissements.



Finances

An Arc'hant

Les grands chantiers réalisés en 2012

L'Espace de Loisirs Sportifs

Le chantier de l'Espace de Loisirs Sportifs est presque terminé : sur 2012 nous avons payé pour 1 000 000 €, il reste sur 2013 un peu plus de 200 000 € pour solder les différents marchés de cette construction. La Communauté de Communes participera pour 300 000 € par le biais du fond de concours (100 000 € ont été versés en 2012, le solde interviendra en 2013) et le Conseil Général vient de voter une subvention à hauteur de 102 000 €.



Amélioration du réseau d'eau pluviale à Kervelt 300 000 €

Aménagement des cimetières 30 000 €

Salle de Lilia suite à l'incendie 150 000 €

Début des travaux de la salle culturelle 500 000 €

Divers travaux de mise aux normes, de mise en sécurité ou de rénovation ont été réalisés dans les bâtiments existants pour un peu plus de 53 000 €.



Les Investissements 2013

L'Espace de Loisirs Sportifs

Au niveau de l'Espace de Loisirs Sportifs, il reste les aménagements extérieurs à effectuer ainsi que l'installation des panneaux photovoltaïques.

La salle culturelle

Les travaux concernant la salle culturelle avancent rapidement et dureront toute l'année.

La route de St Michel (RD32) 850 000 €

Les travaux de l'aménagement de la route de Saint Michel (RD 32), ont été redéfinis afin de réduire le coût de l'opération, une première phase pour enfouir les réseaux a été réalisée début 2013, les travaux seront programmés afin de ne pas perturber la saison touristique. La chaussée est départementale et elle sera financée par la commune, qui se fera ensuite rembourser par le Conseil Général.

Rénovation de toitures

Nous avons également programmé sur 2013 la rénovation de 3 toitures pour un montant de 300 000 € : celle de la salle omnisports de Lilia (la partie qui n'a pas été faite après l'incendie), la toiture au-dessus de la cuisine centrale et celle de la salle Jean Tanguy.

Travaux de voirie

En dehors de la RD32, les travaux de voirie s'élèveront à 300 000 € pour cette année.

Ces différentes opérations nécessaires pour l'amélioration de la qualité de vie des Plouguernéens vont être financées en partie par l'autofinancement et les prêts réalisés en 2012. Il n'y aura pas de nouvel emprunt à réaliser sur le budget de la commune en 2013.



travaux salle de Lilia



jardin du souvenir au cimetière du bourg



travaux de construction de la salle culturelle



amélioration du réseau d'eaux pluviales à Kervelt

Le paiement en ligne des factures



Rappel : Plusieurs factures émises par la commune peuvent être réglées par carte bancaire via le site internet de la commune.

En quelques clics vous pouvez payer en ligne vos factures d'eau, de cantine... Plus besoin de faire de chèque, de poster votre règlement ou de se déplacer jusqu'à Lannilis.

Ce service s'appelle « TIPI », il est accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Il n'y a pas de formalité préalable et les transactions sont sécurisées.

Dans l'édition 2012, nous évoquions le paiement par mois de vos factures d'eau et d'assainissement. Tous les documents permettant cette modification étaient prêts lorsque nous avons été informés d'un changement des normes des prélèvements au niveau des trésoreries devant intervenir courant 2014. Il ne nous a pas semblé raisonnable de mettre un système en place pour un an, puis un second temporaire sur 2014 en attendant la modification des logiciels début 2015. Ce dossier est travaillé en collaboration avec le percepteur afin d'être opérationnel au plus tôt.

Le vote des subventions aux associations

Le vote des subventions pour les associations est intervenu lors du Conseil Municipal du 14 mai 2013, les sommes allouées par association vous seront communiquées dans le prochain Mouez Plougerne.

Finances

An Arc'hant

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes de Bretagne, dont le siège se situe à Rennes, a la charge de surveiller la gestion des collectivités publiques de Bretagne. Au cours du second trimestre 2012 cette instance a examiné la gestion de la commune. Dans le même temps, les magistrats de la Chambre Régionale ont également vérifié les comptes du percepteur de Lannilis, lequel exécute les dépenses et les recettes décidées par le Maire.

Le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne a été rendu public lors de la réunion du Conseil Municipal du 3 Avril 2013. Il indique clairement (page 3) que le contrôle des finances de la commune de Plouguerneau n'a mis en évidence aucune anomalie. Un tel constat aurait conduit les magistrats à saisir le Procureur de la République ou la Cour de discipline budgétaire.

De plus concernant les dépenses et les recettes du budget communal ordonnées par le Maire au percepteur, celles-ci ont été validées sans la moindre contestation par les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes puisqu'elles ne comportaient aucune irrégularité. Les avis formulés par les juges de la Chambre Régionale dans le cadre de leurs contrôles permettent essentiellement aux communes de réajuster leurs procédures administratives et financières ; les magistrats ont alors un rôle de conseil.

Nous avons résumé ci-après les principales observations et préconisations des magistrats concernant la commune de Plouguerneau et notamment sa gestion budgétaire ainsi que celles du personnel, des marchés publics et de la régie municipale de l'eau et de l'assainissement. Toutes les observations ont été prises en compte et font l'objet de réajustements pour une part déjà réalisés.



UNE GESTION BUDGETAIRE SAINTE (pages 6 à 16 du rapport de la Chambre Régionale des Comptes)

La gestion des ports communaux : la commune doit accélérer la mise en place des dispositifs techniques et financiers rattachés à la gestion des ports communaux ; les conventions conclues avec les différentes associations de plaisanciers et le schéma maritime à l'échelle communale - dont la qualité a été par ailleurs saluée par l'autorité préfectorale - doivent permettre d'y parvenir rapidement.



Les impôts locaux : tout en maintenant une progression particulièrement modérée des taux communaux d'impôts locaux, les recettes fiscales de la commune ont augmenté de 27% entre 2007 et 2011 grâce aux constructions neuves et donc à l'installation de nouveaux habitants sur Plouguerneau. La politique de grands investissements permettant de nouveaux services aux Plouguernéens améliore la qualité de vie et favorise l'attractivité de la commune. Ce cercle vertueux nous permet encore en 2013 de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux.

L'excédent de fonctionnement et l'autofinancement : ce sont les économies que la commune réalise sur son budget de fonctionnement pour pouvoir investir. Lors de l'analyse des comptes de la commune de Plouguerneau, leur fiabilité a permis de mettre en évidence qu'aucune anomalie n'était susceptible de remettre en cause les résultats budgétaires.

L'excédent de fonctionnement demeure stable et place Plouguerneau au dessus de la moyenne départementale : les recettes progressent en moyenne de 5 % par an. La commune dispose ainsi d'une marge de manœuvre financière qui évolue favorablement : 62,10 % en 2008 à 65,20 % en 2011. L'autofinancement des investissements est par conséquent en progression.

Les dépenses de fonctionnement : celles-ci demeurent dans leur ensemble, inférieures de 10 % à celles des communes de taille comparable à Plouguerneau. La principale augmentation concerne les charges de personnel en raison de recrutements lors de la municipalisation de la crèche associative et de l'ouverture d'un nouveau service public : la médiathèque. Les autres postes de dépenses connaissent une évolution relativement modérée de 2,2 % par an.



La dette communale : celle-ci est composée majoritairement d'emprunts à taux fixe et ne présente aucun risque particulier. Son niveau a progressé en 2012 suite à la construction de l'espace de loisirs sportifs et au lancement des travaux de la salle culturelle. Toutefois l'endettement actuel de la commune doit être mis en perspective avec les importantes opérations d'équipements réalisées à hauteur de plus de 8 millions d'euros au cours des six dernières années. Outre les deux programmes d'investissement précités il s'agit notamment de la mise aux normes et rénovation de la cuisine municipale, de l'extension de la zone du Hellez et de l'école du phare de Lilia, de la construction du Centre de secours et d'incendie, du centre de loisirs/garderie et de la médiathèque. L'espace de loisirs sportifs permet à la commune de disposer dorénavant d'un bâtiment accueillant un dojo, une salle de danse et une salle de gymnastique. La salle culturelle offrira quant à elle une salle de spectacles modulable de 900 places.

Les subventions : le financement de ces différents équipements s'appuie sur un niveau de subventions élevé. Pour mémoire, les subventions sont des aides de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général ou de la Communauté de communes. Pour obtenir ces aides, nous avons dû convaincre et faire adhérer à nos projets. Ces aides précieuses permettent de diminuer le coût des investissements pris en charge par la commune. Avec la crise que nous traversons actuellement en France, ces aides vont considérablement diminuer, il était donc particulièrement opportun d'investir massivement au moment où nous l'avons fait.

Taux de réalisation des investissements : les taux d'exécution de la section d'investissement du budget principal permettent de mesurer la quantité d'opérations réalisées par rapport aux sommes inscrites en investissement pour l'année. La Chambre Régionale des Comptes nous demande d'inscrire au budget uniquement les sommes que nous sommes certains de dépenser dans l'année. Le choix d'inscrire toute la dépense d'un investissement sur une seule année répond à deux paramètres, d'une part, à la demande de nos partenaires financiers pour justifier de l'engagement de la commune à réaliser le projet qu'ils soutiennent, les subventions étant soumises à cet engagement et, d'autre part, le démarrage et le temps nécessaire à la réalisation d'un équipement sont soumis à plusieurs contraintes comme l'attente de l'attribution d'une subvention, un appel d'offres infructueux qui nécessite de relancer toute la procédure ou encore et plus prosaïquement les conditions climatiques.



Photos à droite :
en haut : la future salle culturelle
en bas : l'espace de loisirs sportifs

Finances

An Arc'hant

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes

UNE GESTION DU PERSONNEL RIGOUREUSE (pages 16 à 20 du rapport de la Chambre Régionale des Comptes)

L'évolution des effectifs : l'augmentation du nombre de postes provient essentiellement de la reprise des personnels de la crèche associative lors de sa fermeture et de la création de la crèche/halte-garderie municipale. Le tableau des effectifs a été mis à jour par délibération du Conseil Municipal en date du 7 Décembre 2012.

L'évolution des charges : celles-ci ont progressé en moyenne de 6 % en raison des recrutements précités, des avancements de grade et d'échelon. Les dispositions juridiques du Code du Travail lors de la reprise des personnels de la crèche associative ont été strictement respectées et n'appellent aucune observation.

Les emplois non permanents : une éducatrice de jeunes enfants a été recrutée pour un remplacement de la Directrice de la crèche sur une durée de quinze mois alors que la loi n'autorise que douze mois consécutifs. Ce dépassement est justifié par les difficultés de recrutement et l'obligation d'avoir des personnels qualifiés auprès des enfants.

Le régime indemnitaire : le système mis en place suite à plusieurs délibérations successives du Conseil Municipal depuis 2002 n'appelle aucune observation particulière mais devra faire l'objet d'une refonte en une seule délibération pour plus de lisibilité (le Conseil Municipal a procédé à cette refonte lors de sa séance du 7 Décembre 2012).

La formation professionnelle : les agents disposent d'un livret de formation et la commune a conclu une convention de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique afin de mutualiser avec d'autres collectivités ses besoins de formation. Malgré ce dispositif le nombre moyen de jours de formation par agent (1,2) est inférieur à la moyenne départementale (2,2).

UNE GESTION TRANSPARENTE DES MARCHES PUBLICS (pages 20 à 26 du rapport de la Chambre Régionale des Comptes)

La composition et le fonctionnement de la Commission Municipale d'attribution des marchés publics n'appellent aucune observation.

Le recensement des besoins : la commune a réalisé un important travail d'identification de ses besoins et de regroupement de ses achats permettant de réaliser des économies d'échelle et donc de diminuer les dépenses de fonctionnement.

La passation des marchés publics : la collectivité doit préciser certains aspects de ses procédures tels que la définition et l'application des critères d'attribution, la motivation des choix, les refus rattachés aux offres inacceptables dépassant le montant des crédits du marché.

L'exécution des marchés publics : la commune aura tout intérêt à l'avenir à mettre en place un tableau de suivi de remise des documents d'étude par les architectes attestant du respect des délais d'exécution de leurs missions. Les délais de paiement des marchés publics sont respectés.

GESTION DE LA REGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (pages 27 à 42 du rapport de la Chambre Régionale des Comptes)

Le rapport annuel sur le fonctionnement de la régie municipale de l'eau et de l'assainissement devra être plus complet et plus précis.

La commune a adopté un règlement du service de l'assainissement collectif et modifié celui de l'eau potable le 7 Décembre 2012 ce qui permet de clarifier les fonctionnements de la régie municipale à l'attention des usagers.

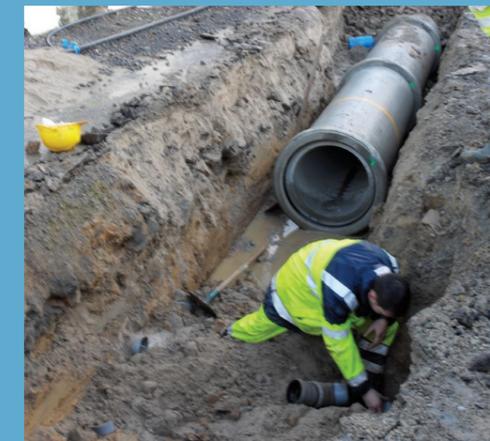
La commune doit faire un effort au cours des prochaines années concernant la mise en place d'un système performant de recherche de fuites, procéder à une accélération du remplacement des compteurs d'eau.



La commune doit parvenir rapidement à renégocier une nouvelle convention avec une société industrielle rejetant ses effluents dans le réseau d'assainissement collectif.

L'organisation des moyens humains affectés à la régie municipale est fragilisée en cas d'absence d'un agent.

TOUTE PERSONNE DESIRANT PRENDRE CONNAISSANCE DE L'INTEGRALITE DU RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE LA COMMUNE DE PLOUGUERNEAU PEUT CONSULTER CE DOCUMENT SUR SIMPLE DEMANDE EN SE RENDANT A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU EN SE CONNECTANT SUR LE SITE INTERNET DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE RENNES



Le Budget du service d'assainissement collectif : l'exécution des recettes et des dépenses de fonctionnement traduit une prévision budgétaire satisfaisante ; l'évolution de la redevance d'assainissement a permis au budget d'assainissement de maintenir son équilibre ; la dette composée de sept emprunts présentant peu de risques est peu élevée.

Le Budget du service d'eau potable : le budget est équilibré et son excédent est stable, l'endettement est peu élevé. Les impayés représentent une faible part des recettes.

Entre 2008 et 2011 le prix de l'eau et de l'assainissement a progressé en moyenne de 1,7% par an. Concernant l'eau potable le prix au m3 était en 2009 de 2,001 euros pour la commune contre une moyenne départementale de 2,079 euros ; pour l'assainissement collectif le prix au m3 était de 2,134 euros pour une moyenne départementale de 2,353 euros.



1. Définition du tourisme

Le tourisme est une activité économique générée par l'accueil, sous toutes ses formes, de personnes n'habitant pas à l'année dans la commune.

2. Le tourisme pourquoi ?

Comme l'indique la définition précédente, le tourisme est une activité économique qui permet à la commune de développer des commerces, des entreprises et de l'artisanat afin que ceux-ci soient pérennes et profitent également aux résidents à l'année.

Le tourisme génère ainsi beaucoup d'emplois et permet à bon nombre de Plouguerneais de travailler dans leur commune.

Les résidences secondaires sont considérées comme des résidences touristiques et augmentent très sensiblement les dotations de l'Etat à la commune et génèrent des impôts locaux.

3. Le tourisme comment ?

Le tourisme s'est développé pendant de nombreuses années de façon anarchique (par exemple le caravaning sauvage) et n'a pas fait l'objet d'une réflexion prenant en compte la protection de l'environnement et des sites.

Il ne s'agit pas non plus de développer le tourisme à tout va sans prendre en considération les résidents à l'année.

Il faut alors trouver un équilibre permettant à chacun de trouver un cadre de vie agréable, des loisirs adaptés aux sites, des animations suffisantes et diversifiées, des activités pérennes et des équipements (hébergements, salles de sports, sentiers de randonnées, nautisme ...) suffisants. Pour cela, un schéma de développement touristique durable est en cours d'élaboration.

4. Atouts touristiques de Plouguerneau

Plouguerneau, commune touristique depuis septembre 2011 par arrêté du Préfet, ville fleurie (deux fleurs) depuis octobre 2011 et station verte depuis juin 2012 possède de nombreux atouts touristiques liés à sa position géographique le long du littoral de la Manche et à son patrimoine exceptionnel.

Le front de mer avec ses 47 kms de côtes parsemées de plages de sable blanc attire et permet de développer le tourisme bleu (baignades, nautisme, pêche, randonnées le long du littoral, visites des phares ...).

Le secteur rural réserve également un attrait particulier grâce à son patrimoine très riche (églises, chapelles, écomusée, site d'Iliz Coz, menhirs et dolmens, petit patrimoine, points de vue, sentiers ...).

Plouguerneau a toujours su développer son identité culturelle et permet ainsi aux visiteurs de profiter pleinement d'animations variées et nombreuses.

L'ensemble de ces atouts, l'offre d'hébergement, la qualité des services et la proximité de Brest, de sa gare ferroviaire et de son aéroport permettent désormais à la commune de postuler à devenir « station de tourisme ».



5. Les domaines rentrant dans le cadre touristique

Nombreux sont les domaines concernés par le tourisme dont voici les principaux points d'intérêt qui entrent dans le cadre d'un attrait indéniable de notre commune :

La labellisation : station de tourisme et station verte
Le fleurissement et les aménagements de centres et d'entrées de bourgs

Le site remarquable d'Iliz Koz dont un bâtiment d'accueil a déjà été construit et dont les travaux de réhabilitation démarrent en 2013

Le pont du diable remis en état

Le phare de l'Île Vierge doit faire l'objet d'une mise en tourisme dès que le conservatoire du littoral aura le feu vert de l'Etat.

Le phare de l'Île Wrac'h pris en charge par l'IPPA
L'écomusée des goémoniers qui remplit bien son rôle de mémoire.

La voie bleue améliorée en 2013 par des travaux de piste cyclable.

Les boucles de randonnées communautaires entrant en service en 2013

La Servitude de Passage des Piétons le Long du Littoral (SPPLL) sera validée par le Préfet cette année et concerne également le GR 34, circuit de randonnée national. Des travaux pourront alors être programmés sur des propriétés privées, ce qui est illégal actuellement (exemple au Zorn).

Les autres sentiers de promenade et notamment les chemins ruraux du Grouanec qui feront l'objet d'une réhabilitation lorsque le réaménagement foncier sera réglé.
Les espaces sensibles à protéger dont les dunes où le conseil général en collaboration avec la commune vient de décider de la zone de préemption des terrains concernés et notamment ceux qui abritent des caravanes dans la bande des 100 mètres du littoral.

Le schéma vélo de la CCPA sera mis en place en 2013 et reliera l'ensemble des communes à la véloroute de l'Aber Wrac'h à Plabennec.

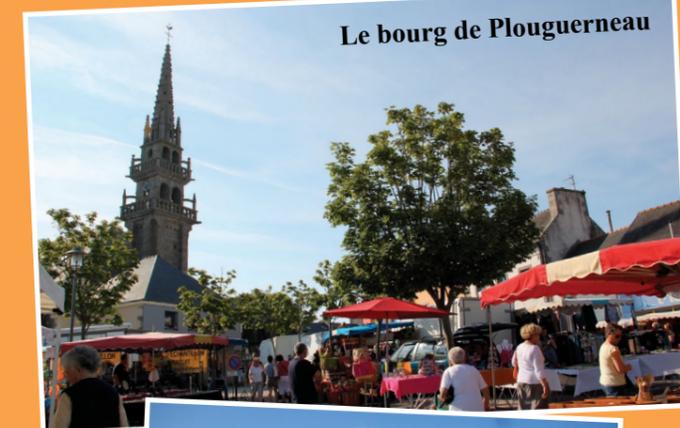
La qualité des eaux de baignade passe par une meilleure prise en compte des assainissements le long du littoral. En particulier les quartiers denses doivent être raccordés à l'assainissement collectif afin d'éviter un ruissellement vers la mer. Exemple : Lostrouc'h, Bassinig, Kergoff dont les assainissements individuels étaient inaptes et dont les travaux ont été exécutés fin 2012.

Ces opérations très coûteuses se poursuivront dans les prochaines années.

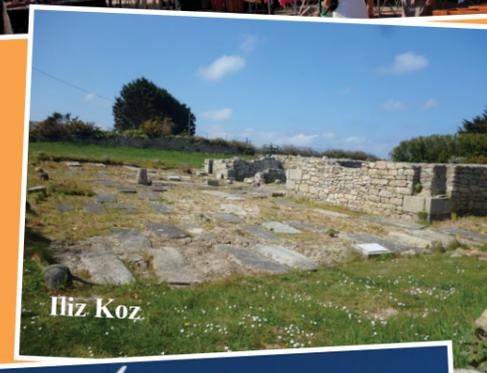
Les aires de service et de camping cars seront précisées dans le nouveau PLU. Elles doivent se situer en dehors de la bande des 100 mètres.

Les aménagements des principaux sites touristiques du littoral s'effectueront lors des cinq prochaines années : Muguéran, Koréjou, Grève blanche, Kervenni, Saint Cava et Perroz.

Les toilettes publiques seront changées dans ces lieux par des équipements appropriés et respectueux de l'environnement. Coût par équipement : 50 000€.



Le bourg de Plouguerneau



Iliz Koz



Phare de l'Île Wrac'h



Sentier côtier à Porzgwenn



Plage de la Grève Blanche

Tourisme

Touristan

Le nettoyage des plages doit respecter l'environnement et donc se limiter à un phasage court et approprié sur deux mois. En dehors de ces périodes, il est très déconseillé d'enlever les algues du haut de plage qui d'ailleurs font le charme sauvage de notre littoral. Le naturel doit être préservé coûte que coûte, ce qui évite de venir recharger du sable (exemple à Kervenny en 2005 avec 450 tonnes).

Les services à la personne présents sur notre territoire : commerces, artisanat, santé ... en nombre important.

Les animations qu'elles soient organisées par la collectivité, les associations et les commerçants.

Les activités sportives ludiques : voile, aviron, plongée, tennis (suffisamment doté par la salle dédiée et la salle Jean Tanguy), badminton ...

Les activités pour la jeunesse

Les expositions organisées notamment dans la maison de garde du Koréjou et dans les chapelles.



Exemple d'une action coordonnée : l'anse de Kervenny et la route du bourg de Lilia

Dans ce secteur, il est indispensable de coordonner l'ensemble des actions à programmer :

- achat d'un terrain en dehors de la bande des 100 mètres pour accueillir les promeneurs du front de mer, les remorques des coques légères et les camping-cars.
- remplacer les toilettes publiques
- revoir l'éclairage public et enfouir les réseaux électriques et téléphoniques
- revoir l'accès jusqu'à la pointe avec la possibilité de l'ouvrir sur des périodes programmées
- remplacer les réseaux d'eau du bourg jusqu'à la plage et poursuivre l'assainissement collectif sur le front de mer
- aménager des trottoirs en réduisant la chaussée et implanter des espaces naturels sur le front de mer
- ouvrir une accessibilité à la plage pour les personnes à mobilité réduite
- refaire les chaussées

Ce qui doit donc conduire à procéder par étapes successives afin de gérer au mieux les dépenses liées à chaque opération.



6. Les acteurs du tourisme

Le Comité régional du tourisme (CRT), l'agence de développement du tourisme (ADT), chacun en ce qui le concerne, ont fixé un schéma de développement touristique pour la Bretagne et pour le Finistère.

La Communauté de communes du Pays des Abers a la compétence tourisme uniquement pour l'office de tourisme, les boucles de randonnées communautaires, le schéma directeur vélo et la véloroute et toutes actions d'intérêt touristique qui dépassent le cadre des communes.

L'office de tourisme est devenu un établissement public à caractère industriel et commercial depuis deux ans après avoir regroupé l'ensemble des communes.

Le Pays de Brest s'efforce de définir également une politique touristique de territoire.

Les communes qui gèrent le quotidien et l'embellissement de leur territoire.

Les professionnels du tourisme participent, par leur action d'amélioration de l'accueil des touristes, au développement de l'offre touristique locale.

7. La labellisation

La labellisation donne aux touristes une lisibilité du territoire. Un certain nombre d'entre eux choisit sa destination dans les listes de communes labellisées.

Il était donc indispensable de rechercher ces labellisations. Celles-ci ne furent possibles que par un travail programmé sur plusieurs années pour aboutir aux critères fixés. Ce fut le cas des labellisations « commune touristique », « ville fleurie » et « station verte ». Ces efforts furent réalisés en parallèle pour améliorer le cadre de vie quotidien des résidents à l'année.

La labellisation « station de tourisme » remplace désormais le terme « station balnéaire ». La commune constitue actuellement son dossier en lien avec la préfecture. Celui-ci sera ensuite soumis au ministère du tourisme pour approbation. Evidemment, ce parcours est difficile et nous avons besoin du soutien de l'ensemble des forces de la commune. Les critères de sélection, fixés par la réglementation, sont réunis et devraient nous permettre, sauf actions de diversion, de passer cet ultime cap qui pourrait enfin donner sa place de territoire d'excellence touristique à Plouguerneau.

8. Le schéma de développement touristique et le phasage des actions

La municipalité a lancé son schéma de développement touristique depuis quelques mois afin d'améliorer la qualité de l'offre et l'attractivité touristique de Plouguerneau. Le principal objectif est de réunir dans un document unique les actions déjà réalisées et les orientations de développement touristique de la commune.

Les principales opérations à développer seront également évaluées financièrement et feront l'objet d'un phasage sur plusieurs années.

Korejou : site de voile



Aviron à Paluden



Expositions à la maison de garde



L'ouverture de la médiathèque aux touristes.

L'organisation des mouillages des bateaux est en phase finale d'élaboration et sera concrétisé début 2014.

L'ensemble de ces domaines contribue à l'attrait touristique de Plouguerneau, bon nombre d'entre eux sont déjà concrétisés. Les actions à mener ou restant à effectuer suivent une logique indispensable et raisonnée.



Urbanisme

Seveltiez

L'Aménagement du territoire

L'Aménagement du Territoire concerne l'ensemble des domaines et actions propices à modifier le cadre de vie des citoyens. Il suppose une vision prospective qui tend à corriger les insuffisances de la situation actuelle et à prendre en compte l'avenir, par exemple :

- la capacité des infrastructures en adéquation avec l'augmentation de population,
- les aménagements à réaliser tenant compte des besoins réels à court et long terme.

1-Plusieurs aspects

L'Aménagement du Territoire implique plusieurs aspects. C'est en fait une utilisation judicieuse et ambitieuse de l'espace qui nécessite :

- un développement durable
- un développement économique et des activités productives utilisant la terre comme ressource de base
- le développement des infrastructures, notamment de transport et de communication,
- la disponibilité des ressources en eau et leur gestion intégrée afin d'assurer leur durabilité,
- la préservation et la mise en valeur de l'environnement comme on le conçoit par exemple dans la gestion intégrée des zones côtières,
- la prise en compte des paysages,
- la nécessité d'y intégrer le développement des activités culturelles et sportives,
- l'amélioration des services à la personne et des services publics de proximité.

Au final, l'Aménagement du Territoire se situe au cœur du processus global de développement. Il permet de planifier et d'exécuter les projets de développement de manière harmonieuse et concertée sur la base des potentialités existantes et des contraintes techniques, socio-économiques et réglementaires.

2-L'Aménagement du Territoire Plouguernéen

L'aménagement de la commune de Plouguerneau se déroule en trois phases depuis l'année 2001

Une première phase basée sur la mise en place d'outils d'aide à la décision (études pour le PLU, étude de zonage d'assainissement, modélisation des réseaux d'eau et cartographie associée, schémas d'accessibilité, maritime, touristique, développement commercial, études sur l'écoulement des eaux pluviales et les zones humides ...).

Une seconde phase, essentielle, concerne la construction des grands équipements nécessaires à l'attractivité du territoire. Ces équipements permettant ainsi une variété de services à la personne (enfance, jeunesse, enseignement, incendie et secours, social ...) et l'amélioration de l'accès pour tous aux loisirs culturels et sportifs (espace de loisirs sportifs, terrain de rugby et vestiaires ...)

Ces deux premières phases, non encore achevées, permettent désormais le démarrage de la troisième phase qui concerne :

- le développement maîtrisé de l'habitat,
- le déploiement de la fibre optique,
- l'amélioration des voies et réseaux,
- le rajeunissement des réseaux d'eau et d'incendie,
- le développement de l'assainissement collectif dans les zones préconisées,
- la mise en action de déplacements adaptés (transports en commun, voies cyclables ...),
- le développement économique et notamment le tourisme,
- les aménagements du littoral,
- l'organisation des ports et mouillages
- la mise en valeur du patrimoine local dans toute sa diversité,
- la préservation de la biodiversité,
- la protection des zones sensibles (zones humides, massifs dunaires, espaces remarquables, talus ...),
- l'amélioration des entrées et sorties de bourgs,

-la mise à niveau concertée du bourg de Plouguerneau (éclairage public, fibre optique, revêtements de chaussée et de trottoirs, accessibilité, circulation et stationnement ...),

- la réaffectation et la rénovation complète de la Maison communale,
- la construction d'une nouvelle salle omnisports et de terrains de tennis extérieurs
- la réalisation d'un contournement du bourg-centre vers St Michel,
- l'amélioration des services à la personne et l'application d'une charte de qualité des services publics communaux.



Culture - Festivités

Sevenadur ha gouelioù

Les Soirées Musicales en chapelle St Michel
11ème édition - concerts à 21h



Jeudi 25 juillet

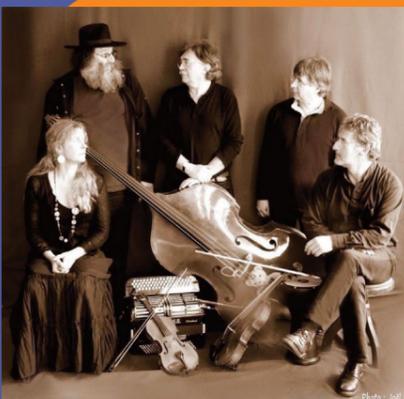
Odeia Quatuor

Le bagage du quatuor, composé de musique traditionnelle, classique, jazz, free jazz, etc., est le mélange de leurs racines profondes et des souvenirs qu'ils ont rapportés des pays traversés. Par ses évocations chantées en grec, français, italien, ladino..., ODEIA entraîne le public dans une nouvelle Odyssée où le cœur chavire sans que l'équipage s'y noie.

Jeudi 18 juillet

Amzelam et Trio Devojke

Musique des Balkans. Issus d'horizons musicaux variés (classique, traditionnel, musette ou sacré), les musiciens du groupe AMZELAM ont réuni leurs expériences pour donner à la musique des Balkans une couleur et une chaleur particulière. Ils sont accompagnés du trio de chanteuses Devojke au magnifique répertoire de chants d'origine bulgare, géorgien, macédonien et serbe.



Vendredi 1er août

Stéphane Rullière - Duo de violons Tempo Giusto

Stéphane Rullière et Marie-Cécile Verschoore violonistes parmi les plus talentueux de leur génération et Maïa Rullière violoncelliste de 15 ans en cycle professionnel au Conservatoire et étudiante auprès du violoncelle solo de l'Orchestre Philharmonique de Vienne nous proposent une soirée familiale haute en virtuosité et en couleurs musicales. Un grand moment artistique, un voyage musical à partager dans l'acoustique exceptionnelle de la chapelle Saint-Michel.



Jeudi 8 août

Ronan Le Bars

Ronan Le Bars est un virtuose du uilleann-pipe. En 2012, il est de la nouvelle aventure de Dan Ar Braz - Celebration mais aussi sur scène avec Red Cardell. C'est pourtant depuis cette année qu'il se produit enfin sous son nom avec 4 musiciens de renom, souhaitant explorer de nouveaux horizons de la musique bretonne et d'autres cultures du monde avec son instrument de prédilection.

Jeudi 15 août

Clarisse Lavanant

Concert de la jeune chanteuse bretonne à la voix magique qui après avoir été la femme de Moïse dans les Dix Commandements, chante ses propres textes et ceux de Glenmor (à qui elle a dédié 2 albums) dans un spectacle qui allie l'humour à l'émotion, et qui apporte un vrai moment de communion avec le public.



Réservations à l'office de tourisme : 8€

Sur place : 10€. Gratuit pour les -12 ans

Informations/Réservations :

office de tourisme du Pays des Abers

02.98.04.70.93 Plouguerneau /

02.98.04.05.43 Lannilis

Campagne de fouilles archéologiques L'épave médiévale Aber Wrac'h 1

Découverte en 1985 par le plongeur brestois René Ogor, l'épave médiévale Aber Wrac'h 1 a été fouillée de 1987 à 1988 sous la direction de Michel L'Hour (DRASSM). Ce projet archéologique a jeté en 1988 les bases de l'archéologie sous-marine professionnelle au Ponant. L'épave est aujourd'hui à nouveau au cœur de l'actualité scientifique grâce au travail universitaire conduit depuis 2004 par Alexandra Grille dans le cadre d'une thèse de doctorat.

Grâce à la remise en forme des détails architecturaux et à l'utilisation simultanée d'outils traditionnels (maquette en bois 1/10e) et innovants (logiciel 3D Rhinocéros), il est possible de proposer une reconstitution plausible du navire Aber Wrac'h 1. Aber Wrac'h 1 est un grand navire du 15ème siècle, long de 26m et large de 7m. Ses formes fines sont sans doute à mettre en relation avec l'insécurité maritime du littoral Atlantique. Certaines énigmes demeurent : sa date et son lieu de construction nous échappent encore.

Depuis près de dix ans, le projet Aber Wrac'h 1 fait l'objet d'une collaboration internationale autour de son étude et de sa reconstitution. Pour prolonger cette coopération et bénéficier des meilleurs spécialistes, des chercheurs de l'University of Wales Trinity Saint-David et du Newport Ship Project s'associeront à la campagne de fouille programmée en 2013. Comprendre l'épave, la dater, restituer au public les dimensions et les caractéristiques de ce navire étonnant sont les enjeux de cette campagne.



Exposition par l'association Avena des objets retrouvés, à la maison communale du 10 au 30 juillet.

Expositions de l'été

Arz Er Chapeliou Bro Leon (l'Art dans les chapelles du Léon) 15 juillet - 15 août

Chapelle Saint-Laurent (Plouguerneau) : Corinne Cuénot, artiste plasticienne sculpture peinture dessin

Corinne Cuénot sculpte le fil de fer. Ce qu'elle aime, c'est cette capacité à moduler la matière, à créer du volume par le fil, par la ligne. Cette matière d'apparence froide et rigide devient tissu, voilage pour créer des vêtements aériens.

Chapelle de Prad Paol (Plouguerneau) : Kathy Diascorn

Artiste Plasticienne - Peintre - Enseignante

Les chapelles seront ouvertes du mercredi au lundi, de 14h30 à 18h30.

Maison de garde du Korejou

Hervé Lelong (huiles/acrylique) du 16 juillet au 4 août

Véronique Porot (crochet) du 6 au 25 août

La maison de garde est ouverte du mardi au dimanche, de 14h30 à 18h30.



Culture - Festivités

Sevenadur ha gouelioù



Chasse au trésor du 3 mai au 2 juillet

Partez à la recherche d'une personne célèbre qui a traversé Plouguerneau !

Pour cela, vous devez retrouver 8 boîtes dans lesquelles sont cachées les lettres permettant de reformer le nom de cette personne. Ces boîtes sont cachées aux quatre coins de la commune. Pour les retrouver, venez retirer à la médiathèque un feuillet avec toutes les règles du jeu et les énigmes à résoudre pour trouver les 8 lieux où sont cachées les boîtes.

Toutes les semaines, des indices disséminés à la médiathèque, à l'Office du Tourisme et dans les commerces de la commune vous aideront dans la résolution des énigmes.

Vous pouvez jouer seul, en famille, en groupe ou entre amis. Trois lots sont à remportés.

Ce jeu a été élaboré par Danielle Prigent, animatrice nature, les associations Plouguerneau Nature Environnement et Plouguerneau d'Hier et Aujourd'hui, le Centre de Loisirs Familiales Rurales, l'Espace Jeunes et la médiathèque avec la complicité de certains commerçants.

Vos principaux RDV de l'été

- 14-15 juin vente de livres à la médiathèque
- 15 juin spectacle **Ecce Deus !**
- 9 juillet **Le loup et le sonneur** par Ar Vro Bagan
- 17 juillet **La Tournée des Abers**
- 20 juillet fête de la SNSM - concert de Kanarvoris
- 15 août **procession des petits saints**
- 18 août fête des goémoniers
- 7 septembre **forum des associations**

La station SNSM DE PLOUGUERNEAU vous invite à participer à sa

FETE DU SAUVETAGE



Promenades en mer
Démonstration de sauvetage
Maniement de feux à main
Boutique de vêtements
Chants de marins
Crêpes à déguster sur place
Buvette

Le SAMEDI 20 JUILLET
Au port du Korejou

Phares en Fête les 27 et 28 juillet

Samedi 27 juillet

terrain de Kroaz Kenan bourg de Plouguerneau

20h30 : Skankaya

Du reggae et du ska éclectique et électrique ! Il y a dans la musique de SKANKAYA du soleil et une énergie débordante, un son taillé pour vous faire danser et vibrer ! Emmené par un chanteur biberonné à la scène et à la sueur, cette grosse formation festive et cuivrée déménage !

22h00 : Gold

Aujourd'hui, une dernière page se tourne, une dernière virée auprès de ce public qui n'a cessé de croître au fil des ans et qui les a toujours soutenus. Un dernier tour d'arène pour entendre une dernière fois la foule chanter avec eux... « Capitaine abandonné », « Plus près des étoiles », « Calicoba », « rio de janvier », « laissez-nous chanter », « ville de lumière » ... Et enfin fermer les yeux sur ce groupe toulousain au destin hors du commun qui pendant toutes ces années n'a jamais cessé d'être présent sur les ondes et dans le cœur du public. Jamais un groupe français n'aura autant rassemblé les générations... Depuis plus de 40 ans les membres du groupe GOLD ont passé leur vie sur scène, la passion de la musique et du public ne les a jamais quittés. « Le live avant tout », telle est leur devise. Gold reste un des derniers groupes à ne jamais accepter de play-back.

Disque d'or, Meilleure révélation variété aux Victoires de la Musique, Olympia, Palais des sports, des tubes indétrônables du haut des Top 50... De notoriété internationale francophone, les Gold sont l'image du plaisir simple et authentique.

Le groupe Gold continue de faire danser, vibrer et chanter un public inter-générationnel.

Indémoudable, festif et authentique, une occasion pour le public de chanter avec le groupe les titres incontournables.

Prix des billets : 10€ à l'office de tourisme des Abers

11,80€ sur Ticketnet ; 15€ sur place ; 3€ moins de 12 ans (4,80€ sur Tickenet)

Dimanche 28 juillet

site du Kastell Ac'h à Lilia

Gratuit

après-midi : concours de phares de sable sur la plage de Kervenny

en soirée : fanfare Abalip Jazz Band

21h00 : concert de Julien Jaffrès

C'est dans ses racines finistériennes que Julien puise ses inspirations musicales, alliant influences celtiques et traditions bretonnes. Du sang breton coule dans ses veines, un sang gorgé d'histoire, de batailles et de caractère, un sang définitivement rock ! En route vers la légende, Julien Jaffrès arrache sa guitare au granit breton... Et son rock celtique fend l'air. Suivant les traces des grands Steve Lukather, Satriani... il crée sa musique progressive, fusion subtile de sons rock et d'harmonies audacieuses. Un souffle nouveau qui dynamite les airs celtiques.



Dynamique associative

Kevredigezhioù

Jumelage Plouguerneau - St Germans 20 ans : c'est la fête !

Du 8 au 12 mai 2013, Plouguerneau fête les 20 ans de la signature de la Charte de jumelage avec la ville de Saint Germans en Cornouailles Britannique. Un an tout juste après les festivités organisées en terre anglaise.

Les 20 ans fêtés à Saint Germans en 2012

En mai 2012 les Membres de l'Association du jumelage Plouguerneau - Saint Germans (Cornouailles Britannique) ont traversé la Manche en ferry pour se rendre en Cornouailles afin de fêter les 20 ans du Jumelage de Plouguerneau-Saint-Germans avec leurs correspondants et amis du District.

Plus de 70 adhérents ont fait cette traversée de Roscoff à Plymouth. L'accueil et les festivités ont été à la hauteur de l'évènement.

Le Municipalité de Plouguerneau était représentée par un Adjoint, Bruno BOUGUEN, qui a participé à toutes les festivités y compris au concours international de pétanque sur le boulodrome 'Plouguerneau' fraîchement inauguré. Une délégation allemande était également présente.

C'est donc Bruno BOUGUEN, ainsi que les deux Présidents Steve et Didier qui ont signé à l'issue de l'office religieux, la reconduction de la Charte en la superbe église de Saint-Germans.



En 2013, la fête continue à Plouguerneau

En 2013 le fête continue : du 8 au 12 mai, la Commune de Plouguerneau (Municipalité, Jumelages, Ecoles, Commerçants, Associations...) se met en quatre pour recevoir à son tour tous les participants aux festivités du 20ème anniversaire, afin que cet évènement soit inoubliable.

La Municipalité et l'Association du Jumelage Plouguerneau-Saint-Germans, soutenue tant matériellement que moralement par l'Union Européenne et la Maison de l'Europe de Brest, oeuvrent dans ce sens dans un esprit très ouvert de coopération.

Un rapprochement avec Nordby au Danemark

La 'famille' s'est agrandie depuis l'année dernière. Nordby, commune d'une petite île du Danemark FANO, située au S.O du pays, a souhaité se rapprocher de Plouguerneau.

La signature d'un accord de coopération et d'échanges est prévue. Une délégation sera présente, accompagnée probablement d'un orchestre Danois.

De beaux souvenirs en perspective...

Le Président de l'Association du Jumelage Plouguerneau-Saint-Germans and District, Didier GICQUEL, reste à votre disposition pour tout renseignement concernant ces journées : did.gicquel@orange.fr



Piok' Aventure Naissance d'une association festive

La nouvelle association Piok' Aventure a montré le bout de son minois en cette année 2013. Elle est née du désir de jeunes Plouguernéens dynamiques d'organiser des événements festifs et culturels pour le grand public. Christelle Thomas et Aude Duniau-Smith composent le bureau collégial ; elles sont également suivies d'une vingtaine de membres. Le premier rendez-vous organisé par Piok' Aventure est le Festi'brennig dimanche 2 juin 2013 au port du Korejou. De 11h30 à 18h00 de nombreuses activités ludiques, sur terre et sur mer, raviront petits et grands : «Nous avons envie de faire une fête accessible à tous, intergénérationnelle, explique Aude Duniau-Smith. «Les activités seront gratuites mais il y aura une participation libre.» Piok' Aventure travaillera en lien avec le club nautique pour le matériel et l'encadrement des activités nautiques (relais à la rame, joutes navales, jeux d'équilibre sur optimist), mais aussi avec le club de rugby des Abers pour un tournoi de rugby strobet. Le Skoazell Lesneven prendra en charge la buvette et la restauration. Pour les jeux sur terre, le choix ne manque pas : lancer de kabig, concours de crachat de bigorneaux, ski sur herbe par équipe, tir à la corde, course en sac, courses de bateaux pop-pop, etc. Le clou du Festi'brennig sera l'élection de Miss, Mister et Mini Brennig. Les organisateurs recherchent de jeunes talents, musiciens, groupes pour animer la journée en musique. Tel. 02.98.04.55.31 mail : ctbc29@gmail.com



Développement économique

Kresk an Ekonomiezh

Coup d’pouce jardin

Une nouvelle entreprise individuelle spécialisée dans l’entretien des jardins des particuliers a vu le jour à Plouguerneau. Elle se nomme «Coup d’pouce jardin». Philippe Plassard ancien marin d’Etat, a créé Coup d’pouce jardin le 2 avril 2013, pour allier sa nouvelle activité professionnelle à son goût pour le jardinage.

De retour après deux années passées à Dakar, Philippe Plassard, qui habite Plouguerneau depuis 2003, propose ses services pour l’entretien du jardin, la tonte de la pelouse, la taille

des haies et des arbres. Philippe Plassard dispose de tout le matériel adéquat pour effectuer les divers travaux.

Il travaille tous les jours sauf le dimanche et intervient dans les résidences principales et secondaires dans le secteur de Plouguerneau, Lannilis et Landéda. Les contrats peuvent être signés pour des durées variables. Coup d’pouce jardin accepte les paiements en chèques CESU. La prestation est déductible des impôts.



Philippe Plassard
La Grève Blanche
Plouguerneau
Tel : 06.70.96.40.73
phil.plassard@orange.fr

Chantier Naval Arzel

Sébastien Arzel, jeune plouguernéen de 23 ans, a créé en avril 2012 le Chantier Naval Arzel, situé à Gavré. Son activité est axée autour de 3 pôles : la construction de petites unités jusqu’à 4m et plus (sur plan d’architecte) telles que annexes,

bateaux de promenade, etc ; la réparation bois, plastique sur bateaux de 1 à 20m ; la manutention (sortie d’eau, mise à l’eau, grutage, déplacement des bateaux).

Titulaire d’un CAP de charpentier de marine traditionnelle, Sébastien Arzel a travaillé pour Atlante Marine à Plouguerneau en 2009 puis à Blosson Réparation Navale à Carantec de 2010 à 2011. Installé à son propre compte à Plouguerneau depuis un an, il est très mobile et ne compte pas son temps pour rendre service aux plaisanciers. Ainsi, Sébastien Arzel est joignable sur son portable tous les jours.



Son activité est principalement liée aux marins pêcheurs ; les matériaux et la fabrication de pièces se font en atelier à Gavré tandis que la pose a lieu sur les bateaux chez les clients ou à l’eau. Le Chantier Naval Arzel est équipé d’un chariot hydraulique supportant jusqu’à 10 tonnes de charge

et un camion grue supportant jusqu’à 2 tonnes de charge.

Sébastien Arzel
Tel : 06.78.48.54.40

L’Effet Délice

Une vente de crêpes à emporter : c’est l’idée originale qu’ont eu Sylvie Coppin et Christiane Avril, respectivement propriétaire et ancienne responsable cuisine de la Crêperie La Route du Phare au Kastell Ac’h. Les deux comparses, en quête de nouveaux défis, ont décidé de s’allier pour



gérer une nouvelle boutique à deux pas de la crêperie, au nom gourmand : «L’Effet Délice». Afin de varier les plaisirs et en mettant l’accent sur le «fait maison», L’Effet Délice offre, en plus des crêpes à emporter, une large gamme de produits pour toutes les papilles : confitures et coulis maison, chocolat, caramel au beurre salé, biscuits bretons mais aussi boissons fraîches et glaces. Sylvie et Christiane fabriquent leurs produits à l’étage et vendent au rez-de-chaussée. Le petit plus : il est possible de venir prendre une petite crêpe à emporter au chocolat, à la confiture ou au caramel. «Nos produits sont faits maison, sans



additif ni conservateur», martèlent les deux acolytes. «Au fur et à mesure nous allons étoffer notre offre avec par exemple la réalisation de plateaux apéritifs de verrines et crêpes salées sur commande. C’est un magasin évolutif avec des fruits provenant des producteurs locaux. Nous sommes en réflexion pour proposer des paniers cadeaux, des produits artisanaux comme le cidre, la bière bretonne.» L’Effet Délice est ouvert tous les jours de 9h30 à 19h00.

L’Effet Délice
Kervenni Vraz - Lilia
Plouguerneau

Les Coquillages du Phare de l’île Wrac’h

Emmanuel Legris, producteur et éleveur d’huîtres creuses en mer, a ouvert mi-juin 2012 un bar à huîtres au 2 Castel Ac’h. Son idée : faire découvrir les coquillages aux particuliers. Il propose une dégustation d’huîtres, ormeaux et bigorneaux, mais aussi de la vente directe du producteur au client. En 2008, son entreprise Les Coquillages du Phare s’est diversifiée avec le développement de l’élevage d’ormeaux et de bigorneaux par son fils aîné Adrien, dans la baie de Saint Cava. Les coquillages du magasin sont donc tous issus de Lilia. Anaïs Petit est la responsable de la boutique et de l’approvisionnement en coquillages. Dans

un cadre superbe face à la plage de Kervenny, Anaïs assure un accueil chaleureux pour un moment de détente et de convivialité. Des formules dégustation ont été élaborées : formule Ostrea (huîtres creuses + pain beurre + citron + verre de Muscadet), formule Bigorno, formule Terrine (ormeaux) et formule Rillettes de la Mer. Le bar à huître peut être réservé pour des groupes toute l’année (entreprise, particulier...). En ce qui concerne la vente à emporter, une balance est mise à disposition afin que chacun prenne la quantité désirée d’huîtres, d’ormeaux et/ou de bigorneaux.



Tel : 06.30.17.78.81
2 Castel Ac’h Plouguerneau
Ouvert en saison tous les jours sauf le lundi.
Horaires : 10h00-14h00 et 17h00-21h00.

Sports

Ar C'hoarioù

Espérance Football

Des stages de vacances football pour tous

Le club de l'Espérance football de Plouguerneau met en place cet été des stages de vacances ouverts aux filles et garçons de 9 à 13 ans, licenciés ou non de football. Le but est de faire découvrir le club et la commune.

L'idée trottait dans la tête des dirigeants depuis quelques temps et l'arrivée de l'éducateur Lionel Pengam a permis de peaufiner sérieusement le projet pédagogique monté pour obtenir l'agrément «jeunesse et sports».

3 stages au mois de juillet

3 stages de cinq jours, en demi-pension, sont proposés :

- du 8 au 12 juillet
- du 15 au 19 juillet
- du 22 au 26 juillet

Les enfants, de tous horizons, sont accueillis chaque jour de 8h30 jusqu'à 17h30 au complexe sportif de Kroaz

Journée d'accueil pour licenciés

L'Espérance football organisera une journée d'accueil :

-le samedi 8 juin
14h00-15h30 : U15-U17 (1997 à 2000)



Kenan et déjeunent le midi à l'école Saint Joseph.

50 enfants par stage

Chaque stage peut accueillir 50 enfants, encadrés par 5 éducateurs diplômés. Cet accueil de loisirs est une réelle nouveauté car le programme des activités diffère complètement des stages habituels organisés pour les licenciés pendant les vacances de février et d'avril.

De multiples activités sportives

Ici, le football sera couplé à d'autres activités sportives. Pour ce faire, le club de l'Espérance travaille en bonne entente avec le Club Nautique pour le kayak et le Club d'Avion de Paluden pour découvrir l'aviron de mer. Des tournois de beach-soccer seront programmés sur les plages plouguerneennes tandis que des mini-circuits de randonnée seront préparés pour permettre aux enfants de partir à la découverte des trésors dont regorge la



commune. Bien sûr, le programme des activités sera adapté en fonction de l'âge des enfants inscrits. Le tout dans la bonne humeur avec une seule envie : que les enfants apprennent en s'amusant.

Informations pratiques

Les inscriptions ont lieu jusqu'au **15 juin 2013**.

Inscriptions au stage : www.stages-foot.esperanceplouguerneau.fr

150€ le stage de cinq jours en 1/2 pension (facilités de paiement).

Chèques vacances et coupons sport acceptés.

Renseignements auprès de Lionel Pengam au 06.15.67.38.71

Championnats de France de cyclisme sur route Lannilis, les 20, 22 et 23 juin 2013



Programme

Jeudi 20 juin :

contre-la-montre dames et hommes

Vendredi 21 juin :

championnat du monde des camping-caristes
randonnée cyclotouriste du Pays des Abers

Samedi 22 juin :

championnat de France dames «élites et espoir». Départ de Lannilis à 9h15.
championnat de France «élite amateur». Départ de Lannilis à 13h30.

Dimanche 23 juin :

championnat de France «élite professionnel». Départ de Lannilis à 10h30.

Toutes les informations sont sur le site internet : www.france-2013.fr

Le ribin du France 2013

Le sentier de 700m se situe entre Lannilis et Plouguerneau. Après deux virages à droite et un tournant sur la gauche, les coureurs entament la difficulté principale et tant redoutée. Voilà très certainement, la partie du circuit où se massera une grande partie du public. C'est d'abord une longue côte en ligne droite qui étire le peloton : le revêtement demeure convenable mais le chemin est étroit et une bande d'herbe occupe le centre de cette première partie de ribin.

Arrive alors un spectaculaire virage à droite, en pleine côte. Le coureur roule désormais vers l'est sur un chemin de terre. La pente s'atténue peu à peu puis le ribin se termine par une légère descente. Danger en sortie de secteur si d'aventure il pleut : le virage à gauche peut être particulièrement délicat à négocier !

source : www.france-2013.fr



L'Aber Wrac'h à Paluden



Le ribin vu du ciel



Le pont de Tréglonou et l'Aber Benoît

Halo du phare

Kelc'h an tour-tan

Erwin Hund

Artisan du jumelage avec Edingen Neckarhausen

Erwin Hund a passé 37 ans de sa vie à la présidence de l'IGP, l'association des amis du jumelage à Edingen Neckarhausen. Cette association, il l'a fondée en 1976 avec des amis afin de contribuer à de bonnes relations entre Plouguerneau et Edingen Neckarhausen. Mais sa vision était plus globale : rassembler les peuples français et allemands autour de la paix et de la compréhension mutuelle pour ne plus jamais avoir de guerre.

La bonne entente et le dynamisme du jumelage Plouguerneau-Edingen Neckarhausen ne sont plus à démontrer. La richesse des échanges non plus : voyages culturels, stages de langue, jobs d'été, soirées franco-allemandes, fêtes culturelles, rencontres de jeunes, etc. Depuis 1967 et la signature officielle du jumelage à Plouguerneau, la force des liens tissés n'a jamais faibli. Erwin Hund, alors tout jeune adolescent de 15 ans, a pris goût pour le jumelage lors de la fête de la signature du jumelage à Neckarhausen en 1968. «Nous avons tout de suite eu beaucoup d'échanges entre les jeunes, des correspondances se sont mises en place. En 1972, nous avons créé le bureau de correspondance pour les jeunes et en 1975 j'ai dirigé pour la première fois une rencontre de jeunes à Plouguerneau. Cela consistait en des loisirs de vacances, du sport et du camping.» Le comité de jumelage allemand à Plouguerneau a été fondé en 1975. Après le responsable du Jumelage de la municipalité, Georges Lindivat, Erwin Hund a vu se succéder 9 présidents au comité plouguerneen : Louis Quiviger, Jeanne

Théréne, Marie-Pierre Jollé, Jean Le Flécher, André Thépaut, Robert Donval, Alain Manac'h, Gilbert Pellé et François Gac. L'IGP, fort de 500 membres aujourd'hui, a su gagner la confiance des élus d'Edingen Neckarhausen qui soutiennent les initiatives du comité. C'est aussi le cas de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) qui est une aide financière extraordinaire pour le jumelage.

Erwin Hund, cadre de banque, a épousé une Brestoïse et est père d'Anabelle, chanteuse lyrique, bilingue et détentrice de la double nationalité. «Il y a eu 25 mariages liés au jumelage», signale-t-il amusé. Le 22 mars 2013, Erwin Hund, citoyen d'honneur de la commune de Plouguerneau, a passé le flambeau de la présidence de l'IGP à Barbara Rumer, membre du bureau depuis 16 ans. Avec la satisfaction d'avoir offert une belle vitalité au jumelage : «Depuis la fondation du Jumelage un grand nombre de jeunes et moins jeunes Allemands et Français ont pu se rencontrer, et en même temps mieux connaître la langue et la culture de l'autre. Un Jumelage vit de la rencontre entre hommes ; de la diversité, de l'opportunité de connaître des personnes et leur pays. Je demande à tous de continuer à soutenir nos relations amicales par un programme toujours aussi actif pour minimiser un danger : que notre Jumelage perde de son dynamisme.»

Erwin Hund a déjà des projets en tête : membre de l'IGP, il compte encore approfondir son français, travailler sur des dossiers européens et s'occuper de programmes franco-allemands au niveau de l'OFAJ.



Libre expression

Pep hini a lavar e sonj

Droit d'expression de l'opposition municipale

Notre commune postule pour obtenir le label «station de tourisme». C'est bien !

Mais, nous sommes pessimistes quant à l'aboutissement de cette demande.

En effet, quels ont été, au cours des dernières années, les actions menées pour attirer des visiteurs sur notre territoire ?

Aucune. Il peut même être affirmé que les conditions d'accueil se sont détériorées.

La construction de l'espace loisirs sportifs a entraîné la fermeture des courts de tennis extérieurs. Seuls subsistent deux terrains couverts... C'est peu, notamment pour satisfaire la demande en période estivale.

Alors que, il y a deux ans, un travail de réflexion sur le développement des sentiers côtiers avait été mené par le conseil municipal, ceux-ci se dégradent et rien n'est fait pour les réparer, à moins que l'on ne considère que quelques bouts de «rubalise» et deux panneaux «sens interdit» dans le secteur du Zorn puissent être qualifiés d'entretien ou de réparation.

Droit d'expression de la majorité municipale

Chères Plouguerneennes, chers Plouguerneens,

La municipalité constitue un dossier très important et très complexe pour obtenir le label « station classée de tourisme » qui a remplacé celui de station balnéaire qui n'existe plus. Ce dossier est présenté à la préfecture, puis il sera examiné par le ministère du tourisme dans le courant du 2ème semestre de l'année.

L'opposition se doit effectivement de soutenir cette démarche qui bénéficierait largement aux professionnels du tourisme et à la commune comme elle aurait dû le faire sur d'autres projets structurants comme la salle culturelle.

La municipalité de Plouguerneau travaille dans tous les domaines pour améliorer votre cadre de vie et avec encore cette année l'engagement de conserver des taux commu-

Et que dire du pitoyable aménagement du front de mer de Kervenny : un trait de peinture pour délimiter la partie réservée aux nombreux piétons qui se pressent sur cette promenade...?

Que penser du laxisme dans la mise à jour des affichages d'informations trop souvent obsolètes ou incomplètes sur les panneaux d'entrée de plages : salubrité des eaux de baignades, réglementation de la pêche à pied...?

Quant à l'état des plages et de leurs abords, depuis le temps que nous en demandons, en vain, un entretien susceptible de valoriser ces lieux stratégiques pour l'attractivité de notre commune... Souhaitons que notre attente soit enfin prise en considération.

Heureusement que Dame Nature a particulièrement favorisé notre commune et que les sites remarquables ne manquent pas... des stèles aux chapelles... Du pont du diable au phare de l'Île Vierge !

naux fixes pour vos impôts locaux. Cela s'appelle une gestion financière saine et raisonnée.

La majorité municipale vous souhaite une très bonne saison estivale et d'excellentes vacances d'été.

Agenda

A zeiz da zeiz

Juin

Dimanche 2

Festi Brennig, évènement festif au Korejou.

Vendredi 7

30 ans du club des Trois Clochers salle Jean Tanguy.

Samedi 8

Loto de l'Espérance Football salle polyvalente de Lilia.

Samedi 15

Théâtre salle des associations de Lilia.

Du 20 au 23 juin

Championnats de France de cyclisme.

Juillet

Samedi 6 et dimanche 7

Puces de mer et vide-greniers salle Jean Tanguy.

Dimanche 7

Rallye vélo au Grouanec.

Mardi 9

Toull Ar Bleiz par Ar Vro Bagan salle des associations de Lilia.

Du 12 au 14 juillet

Salon du bon goût salle Jean Tanguy.

Jeudi 18

Théâtre «Tournée des Abers» salle des associations de Lilia.

Samedi 20

Fête de la SNSM au Korejou.

Dimanche 21

Course Les Sentiers du Phare à Lilia.

Samedi 27 et dimanche 28

Phares en fête.

Août

Jeudi 15

Régate du Club Nautique au Korejou.

Procession des petits saints.

Dimanche 18

Fête des goémoniers.

Attribution de subventions pour la réhabilitation des installations d'assainissements non collectifs «non conformes polluants»

Dans le cadre de son 10ème programme couvrant les années 2013 à 2018, L'Agence de l'Eau Loire Bretagne attribue 2,45 milliards d'euros pour reconquérir la qualité des eaux et des milieux aquatiques conformément aux directives européennes.

Ses objectifs sont de :

- repositionner l'assainissement non collectif comme filière de traitement à part entière pertinente sur le plan technique et économique
- accompagner les services publics d'assainissement non collectif (SPANC)
- accélérer les réhabilitations des installations défectueuses.

Les moyens qu'elle met en œuvre consistent en une augmentation substantielle des aides et en un élargissement des critères d'éligibilité.

L'obtention d'une subvention est soumise au respect des **conditions suivantes** :

Etre à l'origine d'un rejet d'eaux usées non traitées permanent vers le milieu naturel superficiel, et disposer d'un avis « Non Conforme Polluant » émis par le SPANC.

Se situer à moins de 5 Km du trait de côte, ce qui est le cas des 325 habitations plouguerneennes classées non conformes polluantes.

Le montant de la subvention est basé sur un coût plafond de 8 000 € TTC subventionné à 50% (soit une subvention maximale de 4 000 €). Dans les 8 000 €, sont également incluses l'étude de sol et la pose d'une pompe de relevage. La dépense prise en compte doit correspondre aux dépenses d'étude et de travaux d'assainissement ainsi que les travaux induits indissociables.

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer auprès du SPANC CCPA Maison du Lac BP 23 29860 PLABENNEC Tél : 02 90 85 30 17 courriel : spanc@pays-des-abers.fr

Ce service de la Communauté des Communes du Pays des Abers est chargé d'accompagner les particuliers dans leurs démarches et de faciliter les demandes d'aides auprès de l'agence de l'eau.